



INFO

jeudi, le 29 avril 2021

Analyse des prestations et objectifs professionnels (APOP)

Les APOP : c'est sans pression, ni sanction !

Suite à de nombreux retours des collègues qui relatent des APOP qui dysfonctionnent (délai de validation, accumuler des événements et les ressortir lors de l'APOP, commentaires ajoutés après la validation, objectifs inatteignables, etc), le SEV a rencontré la direction le 28 avril 2021. La direction a pris note des remontées et s'est engagée à clarifier le processus et à mieux former les cadres et informer les collaborateurs.

Les APOP ne fonctionnent pas toujours de manière optimale aux TPG et la direction a effectivement concédé qu'une formation plus approfondie est souhaitable pour les cadres, notamment pour clarifier que les APOP ne peuvent pas être des outils disciplinaires ou des moyens de pression.

Les RH doivent être à disposition des travailleurs pour clarifier le déroulement du processus avant les APOP, dans le respect du règlement spécial, notamment pour les validations et les procédures de contestation. Mais surtout le SEV a reçu l'assurance que les APOP ne sont ni un outil disciplinaire, ni un moyen de pression. En cas de doute sur le déroulement, adressez-vous à votre syndicat.

Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

sev-online.ch/adherer

Valérie Solano
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 333 32 43
valerie.solano@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch